



Le développement des Energies Renouvelables

Un axe stratégique de l'Office National de l'Electricité

La mobilisation des Energies Renouvelables est un axe important de la stratégie de l'Office National de l'Electricité qui développe la mise en œuvre de solutions avantageuses sur le plan économique pour que ces énergies contribuent, d'une part, à répondre à l'accroissement de la demande en énergie et, d'autre part, à assurer un développement durable du secteur énergétique en intégrant les impératifs de sauvegarde de l'environnement.

Il y a lieu de préciser à ce sujet que les sources d'Energies Renouvelables, en vertu de la définition retenue lors de la conférence internationale sur les Energies Propres tenue à Bonn en 2004, incluent l'énergie solaire et éolienne, l'hydroélectricité, les biocarburants et la géothermie.

L'action de l'ONE dans le domaine des énergies renouvelables se décline selon deux axes, la production de masse et l'électrification rurale.

Energies renouvelables de masse

Avec plus de 3.500 km de côtes, le Maroc possède un gisement éolien important. Dans certaines régions, la vitesse moyenne du vent dépasse les 8m/s. L'exploitation de ce gisement a démarré en 2000, avec la mise en service de 2 projets réalisés par l'ONE au Nord du Royaume : le parc éolien Abdelkhalek Torrès, d'une puissance de 50,4 MW, réalisé en production concessionnelle d'électricité et le parc éolien modèle de l'ONE, d'une puissance de 3,5 MW réalisé par l'ONE, sur le même site.

Grâce à l'expérience acquise en ce domaine, l'ONE a lancé 2 autres projets : le parc éolien Amoudoul à Essaouira de 60 MW mis en service en 2007 et le parc éolien de Tanger de 140 MW en phase d'essais.

Pour ces deux nouveaux parcs, l'ONE a enrichi son approche. En plus de l'étude d'impact environnemental, il a réalisé une étude ornithologique visant à identifier les couloirs empruntés par les oiseaux migrateurs pour éviter d'y implanter les aérogénérateurs et prévenir ainsi tout risque d'accident pour ces oiseaux migrateurs.

Au niveau du solaire, l'ONE a réalisé à Ain Béni Mathar dans la province de

Jérada, une centrale thermo solaire à cycle combiné intégré, 1er du genre sur la rive Est de l'Atlantique.

D'une puissance de 472 MW, dont 20 MW à partir de la composante solaire, cette centrale contribuera à hauteur de 8,5% de la production nationale et pour 10% de la pointe du soir. Elle occupe une superficie totale de 160 hectares, le champ solaire couvrant une surface de 20 hectares environ.

Toujours pour la composante solaire, le dernier projet en date n'est autre que l'important projet solaire dont la cérémonie de lancement a été présidée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI le 2 novembre 2009 à Ouarzazate. Il s'agit du projet intégré de production électrique à partir de l'énergie solaire, appelé « Projet Marocain de l'Energie Solaire ».

Ce projet national et ambitieux s'inscrit dans le cadre de la stratégie énergétique qui accorde une priorité au développement des énergies renouvelables et au développement durable.

Il vise la mise en place, en 2020, d'une capacité de production électrique à partir de l'énergie solaire d'une capacité totale de 2 000 MW sur cinq sites : Ouarzazate-Ain Béni Mathar-Foum Al Oued-Boujdour et Sebkhah Tah. Cette puissance représente 38% de la puissance installée à fin 2008 et 14% de la puissance électrique à l'horizon 2020.



C'est une initiative de très grande envergure : un des plus grands projets mondiaux en la matière ; 10 mille hectares, 9 milliards de dollars, 2000 MW... Un projet qui fait entrer le Maroc de plein pied dans le 21ème siècle : dernières technologies, forte intégration industrielle, meilleurs équipementiers mondiaux, hausse de la part d'énergie propre dans le bilan énergétique national...

Energies renouvelables pour l'électrification rurale

Les énergies renouvelables dans les réseaux décentralisés trouvent leur place dans le cadre du Programme d'Electrification Rurale Global (PERG), lancé par l'ONE en 1996 et qui a permis la généralisation de l'électrification dans l'ensemble des zones rurales au Maroc en 2008.

Electricité d'origine solaire

Etant donné que la majorité des villages non éligibles à l'électrification par réseau est programmée pour l'électrification par kits photovoltaïques individuels, l'ONE a mis au point l'approche "Fee For Service", basée sur le concept de fourniture d'un service complet au client par un pres-

tataire privé.

A fin 2008, 34 420 villages ruraux ont été électrifiés depuis le lancement du PERG, ce qui correspond à 1 866 556 foyers pour un budget total de 16,8 milliards de DH.

A fin 2008, le cumul des réalisations par mode d'électrification solaire a atteint 51 510 foyers répartis dans 3 653 villages.

Electricité d'origine hydraulique

Cette source d'énergie contribue à la généralisation de l'accès à l'électricité dans le monde rural par le développement des microcentrales hydrauliques.

Actuellement, 3 microcentrales sont mises en service :

La microcentrale de Tabant, située à Ait Bouguemmez dans la province d'Azilal et dont la puissance est de 68 kW, est la 1ère microcentrale mise en service dans le cadre de l'électrification décentralisée.

La microcentrale d'Askaw, située dans la commune d'IGUIDI près d'Agadir, a été mise en service en mai 2002. D'une puissance de 200 kW, elle permet d'alimenter 30 villages, soit 593 foyers.

La microcentrale de Oum-Er Rbia a été mise en service en décembre 2004. D'une puissance de 220 kW, elle permet d'alimenter 18 douars, soit 556 foyers.